



La Mairie d'Arnage recrute :

Un Agent de Maintenance polyvalent – Spécialité Electricité (H/F)

Cadre d'emplois des adjoints Techniques
Par voie **de mutation, de détachement ou contractuelle**
Date prévue de recrutement - 15 Mars 2021

MISSIONS PRIORITAIRES :

Entretien des équipements

- Electricité : diagnostic de pannes, application de mesures de protection, dépannage d'installations courantes et réalisation d'installations simples, levées de réserve, vérifications de blocs de secours
- Plomberie/Chauffage : Détections et réparations de pannes simples.
- Plâtrerie/Peinture : raccords de plâtre, réalisation de saignées, remplacement de vitrages, réfection de murs (papiers peints, peintures)
- Menuiserie/serrurerie : poses ou réparations simples en menuiseries bois, maintien en état de fonctionnement de la serrurerie et de la quincaillerie, exécution de petits travaux

Mise en place des équipements nécessaire aux fêtes et cérémonies

Manutention : transport de chaises et de tables, montage de toiles de tente, montage de scènes, de barrières et tous supports.

Installation eau et électricité Mise en place des équipements nécessaire aux fêtes et cérémonies

Manutention : transport de chaises et de tables, montage de toiles de tente, montage de scènes, de barrières et tous supports.

Installation eau et électricité

Accompagnement des prestataires extérieurs selon sa spécialité, des organismes de contrôles et des entreprises lors de leurs interventions

MISSIONS SECONDAIRES :

Maintenance de l'outillage électroportatif, des outils et des équipements mis à disposition

Détecter les dysfonctionnements du matériel, assurer la maintenance courante de l'outillage

Diagnostic et contrôle des équipements selon sa spécialité

Détecter les dysfonctionnements techniques et défauts de sécurité dans un bâtiment

Soutien logistique aux autres services et aux manifestations exceptionnelles

Déménagement, Livraisons, manutention

PROFIL RECHERCHÉ :

Niveau BEP-CAP Electricien

Compétences Techniques

Maîtriser le domaine d'intervention de sa spécialité / Avoir des notions dans toutes les autres spécialités (peinture, menuiserie)

Comprendre un plan, savoir effectuer un relevé de plan, effectuer un croquis
Connaître les gestes et postures de la manutention
Compétences d'organisation, d'adaptations, relationnelles et sociales
Savoir signaler et organiser un chantier
Savoir rendre compte à la hiérarchie
Savoir travailler en équipe
Etre polyvalent, autonome et faire preuve de discrétion et de réserve
Appliquer, faire appliquer les règles et consignes de sécurité liées aux travaux en cours dans les bâtiments

Prérequis : Electricien bâtiments

Expérience similaire

Connaissances en courant faible

Connaissances en ERP

Habilitation électrique HO/BO, B1 ou BR ou B2 obligatoire en cours de validité

Formation niveau V dans la spécialité exigée

Permis B obligatoire

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CNAS

Lieu d'affectation : Services techniques – Division Patrimoine

Temps complet : 35 heures

Envoi des candidatures à :

Mme Le Maire – MAIRIE D'ARNAGE place François Mitterrand 72230 ARNAGE –

recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite d'envoi des candidatures, le 22/01/2021